

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 01 Initiation au métier d'enseignant - stages pédagogiques 1			
Code	PEPS1B01PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	16 C	Volume horaire	210 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Braine-le-Comte Christine DEBLED (christine.debled@helha.be) Catherine FIASSE (catherine.fiasse@helha.be) HELHa Gosselies Isabelle LADURON (isabelle.laduron@helha.be) Nathalie DETRY (nathalie.detry@helha.be) Emeline CHERDON (emeline.cherdon@helha.be) Véronique DE TILLESSE (veronique.de.tillesse@helha.be) François JANDRAIN (jandrinf@helha.be) Pauline LAMBRECHT (pauline.lambrecht@helha.be) Laurence MISONNE (laurence.misonne@helha.be) David PRINCE (david.prince@helha.be) Johanna VAN DE PLAS (johanna.van.de.plas@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Laetitia CAMBIER (cambierl@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	160		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
 - 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
 - 2.2 Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
 - 2.3 S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession
- Compétence 3 **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**
 - 3.1 Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques
 - 3.2 S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions

- 3.3 Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
 - 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
- Compétence 7 **Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**
 - 7.1 Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante

Acquis d'apprentissage visés

- I. Dans ses écrits professionnels, l'étudiant sera capable de présenter des documents orthographiés et correctement rédigés (structure, syntaxe, lexique, soin).
- II. En stage, l'étudiant utilisera une langue correcte (syntaxe, lexique, articulation, prononciation)
- III. Dans ses écrits professionnels, il est attendu que l'étudiant soit capable de rédiger et structurer des documents en respectant les consignes reçues.
- IV. En situation de pratique professionnelle, l'étudiant respectera les règles de savoir-vivre et entretiendra des contacts de qualité avec les élèves et tous les partenaires de la formation.
- V. L'étudiant sera capable, dans un contexte professionnel, d'appliquer les démarches et contenus travaillés en amont lors des activités d'intégration professionnelle.
- VI. En situation de pratique professionnelle, l'étudiant sera capable de gérer la classe en utilisant à bon escient les ressources apportées dans le cadre des activités d'intégration professionnelle.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEPS1B01PSA	Activités interdisciplinaires	15 h / 2 C
PEPS1B01PSB	Ateliers de formation professionnelle	120 h / 8 C
PEPS1B01PSC	Stages pédagogiques	60 h / 5 C
PEPS1B01PSD	Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant	15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 160 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS1B01PSA	Activités interdisciplinaires	20
PEPS1B01PSB	Ateliers de formation professionnelle	80
PEPS1B01PSC	Stages pédagogiques	50
PEPS1B01PSD	Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note finale de cette unité d'enseignement est construite sur la base de la compilation des éléments d'évaluation collectés lors des différentes activités : rapports de stages, travaux de recherche, préparation de leçon, évaluations écrites et orales des différentes activités d'enseignement.

Selon le type d'activité d'enseignement et d'épreuve, cette compilation se fait par compétence en se basant sur la redondance des informations concernant chaque indicateur ou se fait par moyenne arithmétique en respectant la pondération correspondant au poids ECTS de chaque activité.

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Activités interdisciplinaires			
Code	22_PEPS1B01PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Laetitia CAMBIER (cambierl@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'interdisciplinarité est abordée lors des journées d'observation, d'écoute participative et dans la construction d'outils utiles à la gestion de classe.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

1. Observer des habitudes de la classe de stage, en comprendre les raisons tant du point de vue des élèves que du point de vue de l'enseignant.
2. Observer les besoins des élèves et chercher comment y répondre de façon pertinente
3. Respecter les règles de savoir-vivre et entretenir des contacts de qualité avec les autres (respect et non jugement - élèves et enseignants)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Observer et transcrire les habitudes de classe
2. S'interroger sur les besoins des élèves et rechercher des moyens pertinents pour y répondre

Démarches d'apprentissage

Recherches personnelles, observation sur le terrain et partage d'expériences.
 Elaboration d'un portfolio.

Dispositifs d'aide à la réussite

La participation active aux activités est nécessaire à la réussite

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Néant

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation certificative de cette activité d'apprentissage est réalisée lors d'une épreuve intégrée qui comprend les critères liés aux activités interdisciplinaires, aux ateliers de formation professionnelle et aux activités de construction de l'identité professionnelle.

L'évaluation de ces trois activités d'apprentissage intervient pour 68 % dans la note globale de l'Unité d'enseignement. Les 32 % restants pour l'évaluation de l'UE1 correspondent à la note attribuée pour le stage

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation						

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

L'évaluation de cette AA fera partie de l'épreuve intégrée de l'UE 1.

Voir fiche ects de l'AA AFP pour connaître la pondération de l'UE 1.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Ateliers de formation professionnelle			
Code	22_PEPS1B01PSB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	8 C	Volume horaire	120 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Laetitia CAMBIER (cambierl@helha.be)		
Coefficient de pondération	80		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Les ateliers de formation professionnelle visent essentiellement la préparation des stages en alliant théorie et pratique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'étudiant de 1PS sera capable :

- dans ses écrits professionnels, de présenter des documents orthographiés et correctement rédigés (structure, syntaxe, lexique, soin) et de rédiger et structurer des documents en respectant les consignes reçues.
- d'utiliser une langue de scolarisation correcte (syntaxe, lexique, articulation, prononciation)
- dans un contexte professionnel, d'établir des liens entre la théorie et la pratique lors de la préparation d'activités
- de concevoir du matériel adapté, riche, varié, soigné
- de participer activement à la construction des activités à mener en stage.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les ateliers de formation professionnelle proposent aux étudiants un ensemble d'activités susceptibles de faire émerger des compétences méthodologiques et un regard réflexif sur celles-ci. Les étudiants seront ainsi amenés à construire (préparation écrite et matériel), proposer et analyser des activités fonctionnelles.

Démarches d'apprentissage

Les ateliers permettent aux étudiants d'expérimenter, d'observer et d'analyser les différentes composantes de la profession. Par des travaux de groupe ou individuels, ils vivront les diverses situations comme acteurs et/ou observateurs.

Dispositifs d'aide à la réussite

Les ateliers se basent sur une pédagogie participative. Ainsi, la participation active aux ateliers est nécessaire à la réussite.

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Néant

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation certificative de cette activité d'apprentissage est réalisée lors d'une épreuve intégrée qui comprend les critères liés aux activités interdisciplinaires, aux ateliers de formation professionnelle et aux activités de construction de l'identité professionnelle. L'évaluation de ces trois activités d'apprentissage intervient pour 68 % dans la note globale de l'Unité d'enseignement. Les 32 % restants pour l'évaluation de l'UE1 correspondent à la note attribuée pour le stage.

La présence aux AFP est obligatoire et conditionne l'accès aux stages. Les tâches demandées lors des cours et non effectuées occasionneront une interdiction de présenter l'examen.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	30	Exm	70	Exm	100

Eve = Évaluation écrite, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 80

Dispositions complémentaires

La présence aux AFP est obligatoire et conditionne l'accès aux stages. Les tâches demandées lors des cours et non effectuées occasionneront une interdiction de présenter l'examen. (Cf. Vade-mecum 2021-2022)

Les absences devront donc être justifiées par un certificat médical, une attestation de quarantaine ou autre document "officiel"... Ces documents devront être envoyés au responsable de l'UE par mail avant le retour de l'étudiant ou le jour de son retour.

L'UE comportant les AA d'AFP, d'AI et de l'identité enseignante sera évaluée de la manière suivante:

*□ en janvier 30% : examen écrit.

*□ en juin 70%: examen mixte

Une note unique pour l'épreuve intégrée de cette UE sera attribuée.

Au Q3, un unique examen mixte sera organisé pour évaluer l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stages pédagogiques			
Code	22_PEPS1B01PSC	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Laetitia CAMBIER (cambierl@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Les stages permettent aux étudiants d'avoir un contact avec le terrain et de se rendre compte des exigences de la profession.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'étudiant de 1PS

- dans ses écrits professionnels, sera capable de présenter des documents orthographiés et correctement rédigés (structure, syntaxe, lexique, soin) et de rédiger et structurer des documents en respectant les consignes reçues.
- utilisera une langue de scolarisation correcte (syntaxe, lexique, articulation, prononciation)
- en situation de pratique professionnelle, saura respecter les règles de savoir-vivre et entretenir des contacts de qualité avec les élèves et tous les partenaires de la formation.
- dans un contexte professionnel, d'appliquer les démarches et contenus travaillés en amont lors des activités d'intégration professionnelle et de gérer la classe en utilisant à bon escient les ressources apportées durant les AFP

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Plusieurs journées d'écoute/observations sont organisées durant l'année scolaire pour que les étudiants puissent prendre des contacts avec les acteurs du terrain et récolter toutes les informations nécessaires pour les stages actifs. Ces informations devront être contenues dans le carnet d'accompagnement de formation professionnelle.

- Le premier stage consiste en des activités d'observation participante, en accompagnant le maître de stage.
- Au cours du second stage, l'étudiant sera amené à prendre en charge des groupes d'enfants et à leur proposer des activités préparées au cours d'AFP.
- Au troisième stage, il prendra en charge la classe entière et mènera à bien un projet décodé par l'équipe des professeurs.

Démarches d'apprentissage

La plupart des activités ainsi que le projet sont préparés durant les cours. La/le titulaire reste garant(e) de la gestion de sa classe, guide et conseille son stagiaire. Les étudiants effectuent les 3 stages au sein de la même école et de la même classe.

Le stage est une activité non remédiable.

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Sources et références

Les programmes d'enseignement catholique.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Documents mis à disposition dans le cadre des différents cours d'AFP.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation formative est assurée par les maîtres de stage et les enseignants de la Haute Ecole. L'évaluation certificative est assurée par les enseignants de la Haute Ecole.

Cette activité d'apprentissage ne pouvant faire l'objet d'une remédiation et d'une seconde évaluation, la note de la 1ère session est reportée d'office en 2e session, quand bien même elle est inférieure à 50%.

L'accès de l'étudiant au stage peut être refusé par le responsable de l'UE en accord avec le jury de l'UE et la direction. Le refus peut être motivé par :

- l'absence de l'étudiant aux ateliers de formation professionnelle et/ou à certaines AA préparant les activités à mener en stage ;
- le non-respect des échéances données par le maître de stage pour montrer ses documents de préparation et matériel des activités de stage (au moins 3 jours ouvrables avant le début du stage);
- l'invalidation de la farde de stage par les professeurs de la HE. (Cf. Vade-mecum).

Le carnet d'accompagnement de formation professionnelle devra être complété conformément aux consignes et fait partie des documents administratifs à avoir en ordre et à remettre au retour de stage. Il permet un suivi formatif et donne un éclairage quant au travail fourni par l'étudiant durant le stage.

Voici sur quel(s) élément(s) l'attribution des notes se base(nt):

- 6/20 : si le stage n'a pas été presté dans son intégralité.
- 8/20 : si les compétences attendues en fin de B1 n'ont pas été atteintes (un cadre déontologique respecté rigoureusement, des documents administratifs en ordre, le non-respect des échéances pour montrer ses documents, un relationnel maternel adéquat,...)
- 10/20 : s'il reste un doute concernant la maîtrise des compétences attendues en fin de B1 et qu'il faudra être vigilant lors des prochains stages en B2. De plus, si des soucis langagiers ou d'orthographe dans les affichages ou documents pour les enfants/parents ont été constatés, la note n'excèdera pas 10/20.
- 12/20 : si les compétences attendues en fin de B1 ont été atteintes et validées au cours de la visite.
- Au moins 14/20 : si les compétences attendues ont été atteintes et maîtrisées avec aisance.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Stg	100		
Période d'évaluation						

Stg = Stages

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant			
Code	22_PEPS1B01PSD	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Laetitia CAMBIER (cambierl@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Ce module permettra à l'étudiant de réfléchir sur le métier d'enseignant et d'analyser les différentes composantes de ce métier

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Dans ses écrits professionnels, il est attendu que l'étudiant de 1PS soit capable de rédiger et structurer des documents en respectant les consignes reçues. Ils seront orthographiés, correctement rédigés (syntaxe et lexique) et soignés.

L'étudiant doit être capable de repérer la(les) facette(s) du métier de l'enseignant mise(s) en jeu dans des situations de pratique professionnelle (observées et/ou vécues).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Néant

Démarches d'apprentissage

Apports théoriques, témoignages et retours sur les stages

Dispositifs d'aide à la réussite

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Néant

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation certificative de cette activité d'apprentissage est réalisée lors d'une épreuve intégrée qui comprend les critères liés aux activités interdisciplinaires, aux ateliers de formation professionnelle et aux activités de construction de l'identité professionnelle. L'évaluation de ces trois activités d'apprentissage intervient pour 68 % dans la note globale de l'Unité d'enseignement. Les 32 % restants pour l'évaluation de l'UE1 correspondent à la note attribuée pour le stage.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation						

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

L'évaluation de cette AA fera partie de l'épreuve intégrée de l'UE 1.

Voir fiche ects de l'AA AFP pour connaître la pondération de l'UE 1.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).